



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 15 FÉVRIER 2021 À 19 H 30, À HUIS CLOS ET PAR VIDÉOCONFÉRENCE CONFORMÉMENT AUX ARRÊTÉS MINISTÉRIELS. FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE JOSEPH IMBEAULT, MAIRE.**

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont

Madame Roxanne Caron

Monsieur Claude Lavoie

Monsieur Romain Bergeron

Madame Huguette Tremblay

Est absente :

Madame Laurence Martel

Secrétaire d'assemblée :

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière

2021/02-01

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2021/02-02

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2021/02-03

**PROCÈS-VERBAL**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ** par Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2021.

2021/02-04

**CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance de janvier est transmise à chaque membre du conseil.



No de résolution  
ou annotation

2021/02-05

### COMPTES À PAYER

**IL EST PROPOSÉ** par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 98 511,82 \$ soient acceptés et que les comptes à payer au 31 janvier 2021 d'une somme de 20 424,44 \$ soient acceptés et payés, le tout totalisant une somme de 118 936,26 \$.

2021/02-06

### PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI DES COMITÉS

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

Aucun procès-verbal n'est déposé.

2021/02-07

### DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2020 (ANNÉE 8) DU SCRSI

**CONSIDÉRANT QUE** le 20 juin 2012, la MRC de Manicouagan a adopté son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, lequel fut approuvé par le ministère de la Sécurité publique le 13 août 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de la mise en œuvre dudit schéma, la municipalité de Ragueneau a l'obligation d'élaborer annuellement un rapport d'activités, et ce, tel que requis en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie*.

**IL EST PROPOSÉ** par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la municipalité de Ragueneau accepte le dépôt du rapport annuel d'activités 2020 du schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

**QUE** ledit rapport soit transmis à la MRC de Manicouagan pour dépôt au MSP, et ce, conformément à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* et en référence à l'action 10 du SCRSI.

2021/02-08

### AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**ATTENDU** le protocole d'entente avec le Centre de services scolaire de l'Estuaire concernant l'utilisation de la bibliothèque municipale-scolaire;

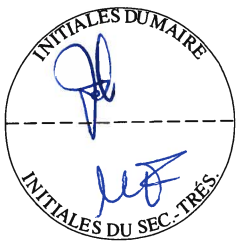
**IL EST PROPOSÉ** par Roxanne Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Ragueneau et à défrayer la quote-part annuelle s'y rapportant.

2021/02-09

### AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE – REFUGE ANIMAL LE CHAPITOU

**ATTENDU QU'**il y a lieu de renouveler l'entente de service avec le Refuge animal Le Chapitou;

**ATTENDU** le protocole d'entente pour l'année 2021;



No de résolution  
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ** par Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ledit protocole d'entente avec le Refuge animal Le Chapitou et à verser les sommes suivantes :

- ✓ 2,20 \$ par habitant (cotisation minimum de 2 500 \$ pour l'année);
- ✓ 0,45 \$ du kilomètre par véhicule nécessaire pour les déplacements d'urgence;
- ✓ 50 \$ par véhicule nécessaire pour les déplacements d'urgence;
- ✓ 55 \$ par euthanasie d'animal;
- ✓ 15 \$ par disposition de carcasse;
- ✓ 25 \$ par coucher pour frais de pension (minimum 1 coucher);
- ✓ 0,45 \$ du kilomètre pour les déplacements en lien avec la prévention et la sensibilisation des jeunes de 5 à 12 ans (une fois par mois).

2021/02-10

### **CONTRIBUTION 2021 — CRSBP DE LA CÔTE-NORD**

Il est proposé par Roxanne Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de 5 257,24 \$ (plus taxes applicables) pour la contribution 2021 au Centre Régional de Services aux Bibliothèques publiques (CRSBP) de la Côte-Nord.

2021/02-11

### **ADHÉSION À LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT SUR LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)**

**ATTENDU QUE** la polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élues et élus municipaux;

**ATTENDU QUE** ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la COVID-19 en 2020;

**ATTENDU QUE** l'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques;

**ATTENDU QUE** le respect est un élément fondamental d'une société démocratique qui exige à son tour la reconnaissance fondamentale de grandes libertés, notamment la liberté d'expression;

**ATTENDU QU'**une démocratie respectueuse honore la fonction d'élue et élu et consolide la qualité et l'autorité des institutions;

**ATTENDU QUE** l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne nationale sur la démocratie et le respect;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement suivante :

*« Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.*

*La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces,*



No de résolution  
ou annotation

*intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.*

*C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.*

*Dans moins d'un an se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élu·es et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.*

*Comme élu·es municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élu·es et élus de toutes les municipalités du Québec à rejoindre le mouvement. »*

**IL EST PROPOSÉ** par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil municipal adhère à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie »;

**QUE** le conseil municipal s'engage à accompagner les élu·es et élus municipaux ainsi que toutes les sphères de la gouvernance municipale pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques;

**QU'**une copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ.

2021/02-12

**AUTORISATION DE PAIEMENT – OFFICE D'HABITATION DE MANICOUAGAN (OHM)**

**CONSIDÉRANT** l'entente de participation financière avec l'OHM concernant le déficit annuel et le programme de supplément aux loyers (PSL);

**CONSIDÉRANT** la facture n° 2021-05 de l'OHM de 7 531 \$;

**IL EST PROPOSÉ** par Gilbert Dupond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense de 7 531 \$ se détaillant comme suit : 4 787 \$ en prévision du déficit budgétaire 2021 et 2 744 \$ en prévision de la contribution du PSL 2021.

2021/02-13

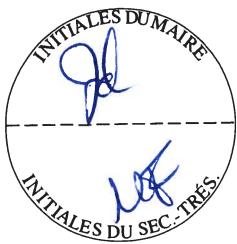
**AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle n'est traitée.

2021/02-14

**FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

**IL EST PROPOSÉ** par Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.



No de résolution  
ou annotation

2021/02-15

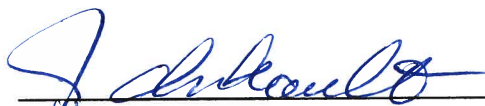
**PÉRIODE DE QUESTIONS**


Le président répond aux questions des membres. Aucune question n'a été reçue du public.

2021/02-16

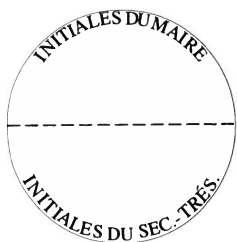
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 50.

  
Maire

  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

***Je Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.***



No de résolution  
ou annotation

